

Alcoologie et Addictologie – Recommandations aux auteurs

1. Le projet éditorial

Alcoologie et Addictologie est une revue scientifique à comité de lecture. Elle publie des articles de recherche et de perspectives en clinique et santé publique contribuant à améliorer la qualité de la prévention et des soins pour les personnes souffrant de trouble de l'usage ou d'addiction à l'alcool, au tabac ou à d'autres substances psychoactives.

Les auteurs sont invités à choisir une rubrique et à respecter scrupuleusement l'organisation du texte (cf. ci-dessous "2.2. Structure") sous peine de se voir retourner le manuscrit.

1.1. Rubriques

1.1.1. Articles de Recherche

Voir la rubrique "2. Soumission du manuscrit".

Étude originale

Les études originales présentent les résultats d'investigations qui contribuent à la création de connaissances dans le domaine (essai clinique, étude épidémiologique). Des articles courts présentant un nombre limité de données sont bienvenus, pour autant que les limites méthodologiques liées au petit nombre de sujets évalués soient décrites avec précision.

Revue systématique de la littérature

Alcoologie et Addictologie souhaite publier des revues systématiques et des méta-analyses. Ces dernières incluent des revues détaillées sur un sujet d'intérêt pour les cliniciens et les chercheurs. Les revues de la littérature ne présentant pas de méthodologie et de caractère systématique sont à soumettre sous "Mise au point".

1.1.2. Articles de mise au point, d'opinion et de pratique clinique

Voir la rubrique "2. Soumission du manuscrit".

Mise au point

Revue narrative de la littérature sur un sujet d'intérêt pour les cliniciens et les chercheurs, qui ne présente pas de méthodologie et de caractère systématique.

Pratique clinique

Elle inclue des présentations et des études de cas et la description d'interventions thérapeutiques ou de politique de soins. Les présentations de cas décrivent des approches diagnostiques et thérapeutiques et des recommandations de bonne pratique particulières rarement observées. Les présentations de cas qui démontrent des scénarios de bonne pratique ou des difficultés particulières de la prise en charge thérapeutique sont bienvenues. Les études incluent la description de programmes d'intervention thérapeutique ou de politique de soins.

Regard critique

Il inclue toutes contributions présentant des réflexions et des opinions à propos des soins aux personnes présentant un mésusage ou une dépendance à l'alcool ou à d'autres drogues. Il inclue également des perspectives relatives aux questions de politique de santé et de santé publique liées à l'alcool et aux drogues. Elle inclue des commentaires relatifs à des études récentes, des opinions, des hypothèses, des controverses relatives à des études publiées. Des débats (incluant des commentaires, des vues opposées sur un même thème) sont bienvenus.

Libres propos

Dans cette tribune d'expression libre, les commentaires de lecteurs à propos des articles publiés dans le journal, et des réponses des auteurs notamment, sont bienvenus.

1.1.3. Comptes rendus de congrès

Ils rapportent des descriptions brèves de conférences et sont focalisés sur la présentation et la discussion de développements majeurs.

1.1.4. Analyses : recherche internationale et livres

Elles présentent un résumé des forces et faiblesses d'un article ou d'un ouvrage, en particulier l'utilité de leur contenu pour une audience de cliniciens et spécialistes de la santé publique dans le domaine de l'alcool et des drogues.

Suppléments

Alcoologie et Addictologie évalue toute demande de publication de numéro supplémentaire présentant soit un compte rendu de conférence, de revue de littérature ou de recherche sur un thème. Tous les articles soumis pour publication dans un numéro supplémentaire font l'objet d'un processus de double lecture.

1.2. Processus de double lecture

Les manuscrits sont d'abord évalués par le rédacteur en chef sur la base des critères suivants (quand ils sont applicables) : originalité et actualité, clarté rédactionnelle, adéquation de la méthodologie, validité des données, consistance des conclusions en rapport avec les données, adéquation du sujet au cadre du projet éditorial.

Les manuscrits qui ne remplissent pas ces critères sont rapidement refusés. Autrement, ils sont envoyés à un rédacteur associé qui choisit deux lecteurs ayant la compétence nécessaire à leur évaluation pour les articles de recherche ou un seul lecteur externe anonyme pour les autres contributions.

La revue fait en sorte de communiquer une première décision dans les 8 semaines après la soumission. Les auteurs peuvent faire appel de la décision ; une décision finale sera transmise aux auteurs après un nouvel examen par le rédacteur en chef.

Appel après rejet d'un manuscrit : Si les auteurs ne sont pas satisfaits de la décision prise à propos de leur manuscrit, ils peuvent contacter l'éditeur pour faire appel. Une analyse supplémentaire du manuscrit sera demandée lorsque cela sera approprié. Les auteurs qui ont fait appel contre le rejet d'un manuscrit, ne sont pas satisfaits de la décision prise peuvent soumettre leur cas à COPE (<http://publicationethics.org/>).

1.3. Politique éditoriale

Aucun manuscrit, en tout ou partie, soumis à la revue ne peut être soumis simultanément à un autre journal. Le manuscrit ne doit pas avoir été publié dans un autre journal ou sous tout autre support permettant de le citer (site internet). Il revient aux auteurs de s'assurer qu'aucun élément du manuscrit n'enfreint les règles du copyright ou les droits d'un tiers.

1.4. Éthique

La soumission d'un manuscrit à *Alcoologie et Addictologie* implique que tous les auteurs ont lu et donné leur accord sur son contenu. Toute recherche expérimentale impliquant des personnes ou des animaux doit être réalisée après accord du comité d'éthique adéquat. Un travail de recherche expérimentale ne disposant pas de l'accord préalable d'un comité d'éthique pour des motifs valables pourra cependant être accepté pour parution sous la rubrique Pratiques cliniques. Les études chez l'homme doivent être en accord avec la Déclaration d'Helsinki, et les recherches expérimentales chez l'animal suivre les recommandations reconnues au plan international. La mention doit en figurer expressément dans le paragraphe Méthodes du manuscrit. Lorsqu'un article comporte des informations cliniques ou des photographies de patients, l'auteur doit mentionner l'obtention de leur consentement éclairé et le consentement écrit et signé de chaque patient doit être disponible si le comité de rédaction en fait la demande.

La Société française d'alcoologie détient la responsabilité légale que *Alcoologie et Addictologie* ne publie pas de matériel qui ne respecte pas les lois de copyright ou inclut un contenu diffamatoire. Si, lors du processus de lecture, votre manuscrit est perçu comme comportant un contenu diffamatoire, Princeps Editions, éditeur délégué, travaillera avec les auteurs afin de s'assurer qu'un résultat approprié est atteint.

La participation d'un rédacteur scientifique ou de quiconque aide à la préparation d'un manuscrit doit apparaître dans les remerciements, ainsi que la source de financement, conformément aux directives de la European Medical Writers Association (EMWA) à propos du rôle des écrivains médicaux "dans le développement de manuscrits pour publication dans des revues à politique éditoriale". Si les rédacteurs médicaux n'apparaissent pas dans la liste des auteurs, leur participation doit être signalée dans la section des remerciements.

1.5. Liens d'intérêt

Un lien d'intérêt existe lorsque l'interprétation des données ou la présentation des informations que vous souhaitez publier peut être influencée par votre relation personnelle ou financière avec d'autres personnes ou d'autres organisations. Les auteurs doivent déclarer tout lien d'intérêt financier. Ils doivent aussi présenter des liens d'intérêt non financiers qui pourraient les embarrasser s'ils devenaient publics après la publication du manuscrit.

Les auteurs doivent compléter une déclaration de lien d'intérêt. Les liens d'intérêt déclarés seront listés à la fin de la version publiée de l'article. Lorsqu'un auteur ne mentionne pas de lien d'intérêt, le manuscrit spécifiera : "L'auteur (les auteurs) déclare(nt) l'absence de tout lien d'intérêt".

En complétant votre déclaration, merci de prendre en considération les points suivants:

Lien d'intérêt financier :

- Au cours des cinq dernières années, vous avez reçu des remboursements/honoraires, fonds de recherche ou un salaire d'une organisation qui, d'une manière ou d'une autre, perd ou gagne de l'argent financièrement par la publication de ce manuscrit, que ce soit maintenant ou dans le futur ? Cette organisation finance-t-elle ce manuscrit ? Si oui, merci de spécifier.
- Détenez-vous des parts, des actions dans une organisation qui pourrait gagner ou perdre financièrement par la publication de cet article, maintenant ou dans le futur ? Si c'est le cas, merci de spécifier.
- Détenez-vous ou avez-vous l'intention de déposer un brevet relatif au contenu de ce manuscrit ? Avez-vous reçu des honoraires, des remboursements, des fonds de recherche ou un salaire d'une organisation qui détient ou a demandé ou demande un brevet relatif au contenu de ce manuscrit ? Si oui, spécifiez.
- Avez-vous d'autres liens d'intérêt financiers ? Si oui, spécifiez.

Lien d'intérêt non financier :

- Y a-t-il un lien d'intérêt non financier (politique, personnel, religieux, idéologique, académique, intellectuel, commercial ou tout autre) à déclarer en relation avec ce manuscrit ? Si oui, spécifiez.
- Si vous n'êtes pas sûr que vous ou un des co-auteurs ayez un lien d'intérêt, merci de le discuter avec l'éditeur.

1.6. Normes de publication

Alcoologie et Addictologie soutient les initiatives visant à améliorer la qualité des publications de la recherche biomédicale. Les auteurs sont encouragés à utiliser, lorsqu'ils sont disponibles, des listes de critères de bonne pratique en fonction des types d'étude, notamment, par exemple, pour les essais randomisés contrôlés (CONSORT).

Les auteurs issus de l'industrie pharmaceutique ou d'autres organisations commerciales qui financent des recherches cliniques doivent adhérer aux directives de bonne pratique pour l'industrie pharmaceutique (<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC1681611/>) destinées à s'assurer que les publications sont produites de manière responsable et éthique. Les directives s'appliquent également aux entreprises et aux individus qui travaillent pour des publications financées par l'industrie, tels que des rédacteurs professionnels et des sociétés de recherche ou de communication.

Alcoologie et Addictologie soutient également les initiatives visant à l'amélioration de la qualité des articles apportant des résultats d'études cliniques, notamment par l'enregistrement des protocoles de recherche dans les sites existants.

Les auteurs de protocoles ou de rapports de recherches cliniques, lorsque l'objectif principal de la recherche est de comprendre les causes, le développement, les effets de la maladie ou d'améliorer la prévention diagnostique et les interventions thérapeutiques, sont encouragés à enregistrer leur protocole avant la soumission de l'article. Les registres disponibles sont ceux présentés sur le site www.icmje.org/faq.html ou qui participent à WHO International Clinical Trials Registry Platform.

Le numéro d'enregistrement du protocole doit être indiqué à la fin du résumé de l'article.

1.7. Diffusion des données et matériel

La soumission d'un manuscrit à *Alcoologie et Addictologie* suppose que les éléments reproductibles qui y sont décrits, y compris les données brutes, sont mis librement à disposition de tout scientifique souhaitant les utiliser à des fins non commerciales. Tout article sous presse cité dans les références et nécessaire à l'évaluation du manuscrit par les relecteurs devra être disponible en cas de demande du comité éditorial.

1.8. Citation d'articles dans *Alcoologie et Addictologie*

Il convient de citer les articles publiés dans *Alcoologie et Addictologie* de la même manière que les articles de tout autre journal, selon le schéma suivant :

Palle C, Daoust M, Houchi A, Kusterer M. Caractéristiques des alcoolodépendants accueillis dans les centres de traitement résidentiel spécialisés. *Alcoologie et Addictologie*. 2010 ; 32 (1) : 15-23.

1.9. Copyright

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans la revue sans l'autorisation de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (art. L. 122-4, L. 122-5 et L. 335 du Code de la propriété intellectuelle).

1.10. Tiré à part

Les coûts de publication dans *Alcoologie et Addictologie* sont couverts par le journal.

Un tiré à part au format électronique, à diffusion limitée, est envoyé gracieusement à l'auteur de correspondance. Pour toute demande, contacter le secrétariat de rédaction : revue@larbredecomm.fr.

2. Soumission du manuscrit

Voir la rubrique "1. Projet éditorial" pour la description des différents types d'articles et une information sur la politique éditoriale et le processus de double lecture.

Les manuscrits doivent être soumis pour une rubrique donnée par l'un des auteurs de l'article et non par une autre personne à leur demande. L'auteur qui soumet l'article prend la responsabilité de l'article durant la procédure de soumission et de relecture. Il fait parvenir au rédacteur en chef (c/o L'Arbre de Comm') un exemplaire papier, ainsi que la version électronique par courriel à revue@larbredecomm.fr.

Lors de la soumission, merci de joindre une lettre d'accompagnement au manuscrit. Celle-ci doit expliquer pourquoi le manuscrit est adressé à *Alcoologie et Addictologie*, discuter, si nécessaire, des points relatifs à la politique éditoriale du journal et déclarer tout conflit d'intérêt.

Veuillez éventuellement indiquer les adresses détaillées (y compris adresses courriel) de relecteurs potentiels pour votre manuscrit. Ces derniers doivent être des experts dans le domaine qui seront en mesure de donner

une évaluation objective du manuscrit. Tout relecteur suggéré ne doit avoir publié avec aucun des auteurs du manuscrit au cours des cinq années précédentes, ne doit pas être collaborateur actuel et ne doit pas être un membre du même groupe de recherche. Les relecteurs suggérés seront considérés tout comme d'autres lecteurs proposés par l'équipe éditoriale.

2.1. Page de titre

La page de titre doit inclure:

- le titre de l'article (pas plus de huit mots),
- les nom (seule l'initiale en capitale), prénom (en toutes lettres), titre, adresse professionnelle et adresse électronique de chacun des auteurs,
- le nom de l'auteur de correspondance,
- une déclaration des éventuels conflits d'intérêt.

Veillez noter que le titre doit inclure le protocole d'une recherche, par exemple : "A versus B dans le traitement de C".

Les abréviations dans le titre doivent être évitées.

2.2. Structure

2.2.1. Articles de Recherche (études originales et revues systématiques)

Les articles ne suivant pas scrupuleusement cette structure seront renvoyés à leurs auteurs.

Résumé

Le résumé du manuscrit doit comporter 200 mots et être structuré dans des sections séparées : **Contexte**, présentation des motivations et des objectifs de l'étude ; **Méthodes**, modalités de réalisation de l'étude ; **Résultats**, présentation incluant des données quantitatives ; **Discussion**, elle doit résumer brièvement les implications potentielles des résultats obtenus. Il est demandé de ne pas utiliser d'abréviations et de ne pas citer de références dans le résumé.

Insérer – lorsqu'il est disponible – le numéro d'enregistrement de l'étude.

Mots-clés

Indiquer de trois à cinq mots-clés.

Introduction

Cette section doit commencer par une nouvelle page. Elle doit être écrite d'une manière accessible à tout professionnel sans connaissances spécifiques dans le domaine particulier d'investigation de l'article présenté. L'introduction doit inclure clairement le contexte dans lequel ce travail s'inscrit et ses objectifs. Les articles présentant des résultats de recherche clinique doivent inclure un résumé de la littérature scientifique du domaine particulier et indiquer pourquoi cette étude était nécessaire et comment elle a contribué à la progression des connaissances dans le domaine. L'introduction doit se terminer par une présentation des buts de l'investigation ou de l'hypothèse que l'étude teste.

Méthodes

La section Méthodes doit inclure le protocole et le lieu de l'étude, les participants et le matériel impliqué, une description claire des interventions et des comparaisons menées, le type d'analyse utilisée incluant un calcul du pouvoir statistique lorsque cela est approprié. La méthode doit être décrite suffisamment en détail pour permettre au lecteur de juger la précision, la fiabilité, la reproductibilité de la méthode. Les dénominations communes internationales (DCI) doivent être utilisées.

Pour les études incluant des sujets humains, une déclaration détaillée du consentement doit être incluse dans la section Méthodes.

Résultats

Les données expérimentales doivent être décrites succinctement, mais complètement dans le texte, sans redondance entre les illustrations et le texte. Les tableaux et les figures sont préférés à un discours descriptif. Les données doivent être présentées de manière suffisamment détaillée pour permettre au lecteur de juger de la variabilité et de la reproductibilité des résultats. Les moyennes doivent être accompagnées de déviations standard.

Discussion

La discussion de données expérimentales et leur interprétation doit être brève et focalisée. L'interprétation et les limitations des procédures expérimentales doivent être présentées. Il convient d'éviter la répétition de données présentées dans l'introduction ou celle des résultats expérimentaux. La discussion spéculative doit être limitée et directement liée aux résultats.

La discussion doit inclure un premier paragraphe indiquant comment les données répondent aux objectifs de l'étude et discuter ce qu'elles ajoutent à la littérature scientifique existante. La seconde partie de la discussion doit inclure les limites de ces découvertes, particulièrement comment les données écrites peuvent être généralisées à d'autres individus ou à d'autres patients dans d'autres pays. La dernière partie de la discussion doit inclure une section qui souligne les implications pratiques suggérées par l'étude. Les auteurs doivent s'assurer que ces implications sont directement issues des données présentées. Dans le cas d'un article qui présente des données très préliminaires, ces paragraphes peuvent être remis.

2.2.2. Articles de Mise au point, Regard critique et Pratique clinique

Résumé

Le résumé du manuscrit doit comporter 200 mots. Il est demandé de ne pas utiliser d'abréviations et de ne pas citer de références dans le résumé.

Mots-clés

Indiquer de trois à cinq mots-clés.

Introduction

Cette section doit commencer par une nouvelle page. Elle doit être écrite d'une manière accessible à tout professionnel sans connaissances spécifiques dans le domaine particulier d'investigation de l'article présenté. L'introduction doit inclure clairement le contexte dans lequel ce travail s'inscrit et ses objectifs.

Méthodes (le cas échéant)

La section Méthodes doit inclure le protocole et le lieu de l'étude, les participants et le matériel impliqué, une description claire des interventions et des comparaisons menées, le type d'analyse utilisée incluant un calcul du pouvoir statistique lorsque cela est approprié.

Pour les études incluant des sujets humains, une déclaration détaillée du consentement doit être incluse dans la section Méthodes.

Résultats (le cas échéant)

Les données doivent être décrites succinctement, mais complètement dans le texte, sans redondance entre les illustrations et le texte. Les tableaux et les figures sont préférés à un discours descriptif.

Discussion

La discussion des données et leur interprétation doit être brève et focalisée. L'interprétation et les limitations des procédures expérimentales doivent être présentées. Il convient d'éviter la répétition de données présentées dans l'introduction ou celle des résultats expérimentaux. La discussion spéculative doit être limitée et directement liée aux résultats.

Dans tous les cas, le **manuscrit devra être structuré** à partir de points-clés de la réflexion.

2.3. Abréviations

Recourir le moins possible aux abréviations. Les définir lors de leur première utilisation dans le texte et en donner éventuellement une liste en fin de texte.

2.4. Notes de bas de page

Elles ne sont pas autorisées, pas plus que les notes en fin de texte.

2.5. Liens d'intérêt

Alcoologie et Addictologie demande aux auteurs de déclarer tout lien d'intérêt en relation avec leur travail. Les liens d'intérêt déclarés seront listés à la fin de la publication. Lorsque les auteurs n'ont pas de lien d'intérêt, le manuscrit inclura la phrase : "Les auteurs déclarent l'absence de tout lien d'intérêt".

2.6. Contribution des auteurs

Afin que la contribution de chacun des auteurs à cet article puisse être reconnue, la contribution individuelle des auteurs doit être spécifiée. Chaque auteur doit avoir contribué de manière substantielle à une étude publiée. Pour avoir la qualification d'auteur, il faut

1. avoir eu une contribution substantielle à la conception de l'étude, à l'acquisition des données, à l'analyse et à l'interprétation des données ;
2. avoir participé à la préparation du manuscrit ou à sa révision pour une partie importante de son contenu ;
3. avoir donné une approbation finale à la version à publier.

Chaque auteur doit avoir participé suffisamment au travail pour assumer publiquement la responsabilité du manuscrit. L'acquisition de financement(s), la collecte des données ou la supervision générale du groupe de recherche seule ne suffit pas pour être qualifié d'auteur.

Tous les contributeurs qui ne satisfont pas aux critères d'auteur peuvent être listés dans une section Remerciements. Par exemple, une personne qui a assuré une aide purement technique, une aide à l'écriture ou un chef de département qui n'a donné qu'un soutien général peuvent être remerciés dans cette section.

2.7. Remerciements

Remercier toute personne qui a contribué à l'article de manière substantielle sans répondre aux critères de co-auteur. Le rôle d'un rédacteur médical doit être inclus dans la section des Remerciements.

Les auteurs doivent obtenir la permission de toutes les personnes mentionnées dans la section Remerciements.

2.8. Références

Prière de limiter les références à 50 (voire 100 pour les Revues systématiques uniquement).

Seuls les articles et résumés qui ont été publiés ou sont "in press" ou sont disponibles sur Internet peuvent être cités. Les résumés non publiés, des données non publiées, des communications personnelles ne peuvent pas être inclus dans la liste de références, mais peuvent être inclus dans le texte et référencés comme "observation non publiée" ou "communication personnelle" en donnant les noms des chercheurs impliqués. Il est de la responsabilité de l'auteur d'obtenir la permission de citer des communications personnelles et des données non publiées de la part d'un collègue cité.

Tout article sous presse cité dans liste des références et jugé nécessaire pour le travail de lecture de l'article doit être disponible sur demande du comité éditorial.

Des exemples de références d'*Alcoologie et Addictologie* sont présentés ci-dessous. Merci de vous assurer que le style des références est suivi de manière précise.

Tout lien Internet et adresse URL, y compris vers les propres sites des auteurs, doit figurer dans la liste des références avec un numéro et non dans le corps du texte du manuscrit.

Pour répondre aux exigences nécessaires à l'indexation de *Alcoologie et Addictologie* dans les bases de données internationales, nous avons adopté les Normes éditoriales de Vancouver (http://www.nlm.nih.gov/bsd/uniform_requirements.html).

Exemples de références dans *Alcoologie et Addictologie* :

- Article dans un journal

Aubin HJ, Auriacombe M, Reynaud M, Rigaud A. Implication pour l'alcoologie de l'évolution des concepts en addictologie. De l'alcoolisme au trouble de l'usage d'alcool. *Alcoologie et Addictologie*. 2013 ; 35 (4) : 309-15.

- Article sous presse

Despres C, Demagny L, Bungener M. Les pratiques médicales de sevrage du patient alcoolo-dépendant. Influence de la conférence de consensus de 1999. *Alcoologie et Addictologie*. Forthcoming 2011.

- Chapitre d'un livre, ou article au sein d'un livre

Adès J. Jeu pathologique. In : Lejoyeux M, editeur. *Addictologie*. Paris : Masson ; 2008. p. 229-38.

2.9. Illustrations

Il convient de fournir les illustrations sur des fichiers distincts de celui du texte. Veuillez noter qu'il est de la responsabilité des auteurs d'obtenir l'accord du détenteur de copyright avant de reproduire des figures ou tableaux précédemment publiés ailleurs.

Formats

Les formats de fichier suivants sont acceptés :

- Texte : DOC, DOCX, RTF
- Tableau : DOC, DOCX, XLS
- Figure : PDF, EPS, JPG, PNG, TIFF, PSD, PPT, XLS

Légendes des figures

Il convient de les inclure dans le texte principal en fin de document, plutôt que dans le fichier des figures. Pour chaque figure, l'information suivante sera fournie : appel dans le texte et numérotation dans l'ordre du texte en chiffres arabes (figure 1, 2, 3, etc.) titre court (15 mots maximum) : légende détaillée (pas plus de 50 mots).

Veuillez noter qu'il est de la responsabilité de l'auteur d'obtenir du détenteur du copyright l'autorisation de reproduire des figures ou tableaux précédemment publiés dans un autre support.

Tableaux

Les tableaux doivent être appelés dans le texte, numérotés dans l'ordre d'apparition dans le texte en chiffres romains (tableau I, II, III, etc.). Ils doivent comporter un titre placé au-dessus du tableau, qui en résume le contenu sans dépasser 15 mots. Une légende détaillée peut suivre, à condition qu'elle reste concise.

2.10. Style et langue

Actuellement, *Alcoologie et Addictologie* accepte des manuscrits rédigés en français ou en anglais.

La longueur du texte est limitée à 4 000 mots pour les Recherches et les Mises au point (hors références). Les Regards critiques, Pratiques cliniques et autres textes ne doivent pas dépasser 2 000 mots.

Il n'y a pas de restriction sur le nombre de figures et tableaux.

Alcoologie et Addictologie ne publie pas de manuscrits mal rédigés. Les lecteurs peuvent conseiller de refuser un manuscrit comportant trop d'erreurs grammaticales. Il est recommandé aux auteurs de rédiger clairement et simplement, et de faire contrôler leur article par des collègues avant de le soumettre. L'article doit être rédigé par un auteur natif de la langue qu'il emploie.

Typographie

- Dans le titre, ne mettre en majuscules que les initiales.
- Numéroté toutes les pages.
- Utiliser le format des références accepté par *Alcoologie et Addictologie*.
- Ne pas formater le texte en plusieurs colonnes.
- Les caractères grecs et autres caractères spéciaux peuvent être inclus dans le texte. Si vous n'avez pas la possibilité de les reproduire, saisissez le nom complet du symbole utilisé.